

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rés
a
Mon
be



20017068

Déposé / Reçu

17 JAN. 2020

MONITEUR BELGE
22-01-2020
au greffe du tribunal de l'entreprise
Francophone de Bruxelles
Greffier
BELGISCH STAATSBAD

N° d'entreprise : 0670.444.204

Dénomination

(en entier) : **BEN IMH**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Rue d'Anderlecht 156 à 1000 Bruxelles

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Cession de parts - Nomination et démission - Transfert du siège social

L'an deux mille dix-neuf, le 20/12/2019, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société.

La séance est ouverte à 19 heures sous la présidence de Monsieur Masbyh Wassim.

Liste de présence

Sont présents les associés suivants qui d'après déclarations faites possèdent le nombre de parts ci-après :

2. Il résulte de la liste des présences que l'ensemble des parts sont représentées. L'assemblée peut donc délibérer et statuer sur l'ordre du jour.

Délibération

L'assemblée aborde l'ordre du jour et, après avoir délibéré prend les résolutions suivantes :

a) Cession de parts :

Mr. Masbyh Wassim cède 100 de ses parts, soit la totalité de ses parts, à Mr. Benatia Hakim avec effet immédiat au 20/12/2019.

Après cession :

Mr. Benatia Hakim

100 parts/ 100.

Mr. Masbyh Wassim

00 parts/ 100.

b) Nomination et démission :

Mr. Masbyh Wassim démissionne de son poste d'associé avec effet au 20/12/2019.

Mr. Benatia Hakim est nommé au poste de gérant avec effet immédiat au 20/12/2019..

c) transfert du siège social

Le siège social est transféré à l'Avenue des Neuf Provinces 36 bte 32, à 1083 bruxelles

L'assemblée donne quitus total à Mr. Masbyh Wassim et au comptable pour gestion de l'entreprise.

Mandat de dépôt et d'enregistrement de l'AGE

L'assemblée mandate Mr Chahboun Moustafa pour effectuer les démarche administrative auprès du Greffe du Tribunal des Entreprises Francophone de Bruxelles et du Moniteur Belge, pour l'enregistrement de cette AGE, ainsi que les autres démarches administrative pour faire valoir le contenu de ce PV.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des voix.

L'assemblée générale extraordinaire se clôture à 19h30.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/01/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature